

**Projet d'interconnexion Québec-New Hampshire d'Hydro-Québec : discussions encore nombreuses à venir pour ce projet dans la Forêt communautaire Hereford**

---

**Coaticook, le 31 mai 2016** – L'annonce du début de la période d'information du BAPE concernant le projet d'Hydro-Québec d'interconnexion avec le New Hampshire ([http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/ligne\\_NewHampshire/index.htm](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/ligne_NewHampshire/index.htm)) a suscité de nombreuses questions dans le milieu. Forêt Hereford est l'un des propriétaires concernés par le tracé puisqu'approximativement dix (10) kilomètres de cette nouvelle ligne électrique traverseraient sa propriété.

Les discussions avec Hydro-Québec ont débuté à l'hiver 2015 afin d'assurer le respect des obligations issues de la donation immobilière ainsi que celles contenues dans la servitude de conservation forestière à laquelle la propriété est soumise. Les échanges ont permis de prendre connaissance de différentes propositions, propositions qui demeurent toujours en discussions et pour lesquelles aucune entente n'a été encore finalisée.

Les représentants de Forêt Hereford ont confiance que la présence d'une servitude de conservation forestière sur la propriété de Forêt Hereford a influencé le travail avec Hydro-Québec et la recherche de solutions innovantes. Ces solutions, qui font toujours l'objet de discussions et auxquelles doivent s'en ajouter d'autres prochainement, pourraient avoir un impact sur les autres propriétaires de la partie sud du projet puisqu'elles seraient nombreuses à être utilisées dans les propriétés voisines concernées par le projet d'interconnexion.

Évidemment, il reste beaucoup de discussions à venir et le travail ne fait que commencer. Les représentants de Forêt Hereford comptent poursuivre les échanges afin d'en arriver à un projet qui répondra à l'ensemble de leurs préoccupations, et qui sera soumis, pour décision, aux instances décisionnelles et consultatives de Forêt Hereford.

**À propos de Forêt Hereford**

Forêt Hereford est l'organisme de bienfaisance responsable de la gestion de la Forêt communautaire Hereford, territoire privé de près de 5 600 ha détenu en collaboration avec Conservation de la nature Canada. Les deux organismes sont partie prenante d'une servitude réelle et perpétuelle de conservation forestière intervenue en 2013, d'une ampleur unique au Québec, qui permet la création d'un milieu naturel protégé dans lequel les hautes valeurs de conservation sont maintenues et dans lequel l'utilisation durable des ressources est encadrée de façon stricte. La mise en valeur durable de l'ensemble des ressources (forestières, fauniques, récréatives et paysagères) génère actuellement des retombées régionales importantes, au profit des communautés locales.

-30-

**Source:**

Dany Senay, ing. f., directeur de Forêt Hereford  
[info@forethereford.org](mailto:info@forethereford.org)

**Renseignements :**

Sylvie Harvey, trésorière et porte-parole de Forêt Hereford  
819-588-2742 | [sharvey.phd@videotron.ca](mailto:sharvey.phd@videotron.ca) |